

Règlement interne du Badminton Lausanne Association - Saison 2019 / 2020 Valable dès le 1^{er} juillet 2019

Le terme « le joueur » s'entend pour les Dames ainsi que pour les Messieurs

Cotisations aux cours collectifs

Juniors plaisir:

Petits-Loups (nés entre 2009 et 2013) : CHF 250.- / 1x sem – CHF 350.- / 2x sem

Kids (nés entre 2005 et 2009) : CHF 350.- / 1x sem — CHF 450.- / 2x sem Ados (nés entre 2001 et 2005) : CHF 490.- / 1 x sem — CHF 590.- / 2x sem

Adultes plaisir:

Adulte débutant : CHF 570.- / 1x sem - CHF 430.- si conclusion d'un abonnement B4L

Adulte moyen et avancé : CHF 570.- / 1x sem - CHF 430.- si conclusion d'un abonnement B4L

CHF 880.- / 2x sem – CHF 660.- si conclusion d'un abonnement B4L

Groupes compétition:

Minibad: CHF 250.- / 1x sem — CHF 350.- / 2x sem Juniors compétition sans IC: CHF 590.- / 3x sem

2ème, 3ème et 4ème ligue : CHF 400.- Y compris participation à la compétition Interclub

LNA: Cotisation et abonnement B4L pris en charge par le club

Les cotisations ci-dessus ne donnent droit à aucune prétention autre que la participation aux entraînements et l'accès à la compétition Interclub. Cependant elle permet de conclure un abonnement B4L à tarif préférentiel.

Cotisation Interclub uniquement pour non licencié et senior : CHF 200.- ne donne droit à aucun entraînement ou avantage supplémentaire.

Absence aux entraînements:

Groupes plaisir: Seules les absences de plus de 2 mois pour raison valable sont remboursées, sur demande écrite, justificatif à l'appui.

Groupes compétition: Pas de remboursement en cas d'absence.

L'inscription aux entraînements est annuelle, pas de remboursement en cas de démission en cours de saison.

Interclubs:

Le port du t'shirt du club est obligatoire pour tous les matchs IC. Il peut être acheté, à moindre prix auprès du secrétariat.

Le joueur informe au plus vite son capitaine en cas d'absence à une rencontre à laquelle il avait été convoqué.

2 tubes de volants sont à disposition des équipes lors de chaque rencontre à domicile.

Les licences Swissbadminton des capitaines d'équipe ainsi que des membres du comité du club sont prises en charge par le club. Tous les autres joueurs en sont débiteurs.

La cuisine est mise à disposition des équipes du BLA. Toutefois, elle doit être rendue propre, le frigo vidé, les poubelles sorties. Les verres vides doivent être déposés dans le container idoine à l'extérieur du Centre.

Les équipes doivent avoir quitté le Centre au plus tard à 23h sans que le personnel de la Fondation ait à le leur rappeler.

Bus:

Priorité pour l'utilisation du bus du club :

- 1. Tournoi junior
- 2. LNA
- 3. Autres équipes dans l'ordre d'arrivée de la demande.

Le bus doit être rendu, propre, le plein effectué

Tournois juniors:

Le coaching des tournois juniors suivants est organisé par le club :

Circuit junior vaudois — Circuit junior inter cantonal — Tournoi Nationaux — Championnats Suisses Juniors.

Pour autant que 4 joueurs soient présents.

Le bus se déplace dès 6 joueurs. Le joueur qui part avec le bus rentre obligatoirement avec le bus.

Le club prend en charge, pour les tournois ci-dessus, les frais de coaching (interne et délégué) et d'hôtel lorsque le lieu de tournoi est éloigné et que celui-ci se déroule sur deux jours. Le secrétariat organise la nuitée.

Les frais d'inscription sont à la charge du joueur ainsi que les frais d'essence en cas de transport individuel.

Rôles et compétences :

Organisation des entraînements, composition des équipes, modification des contingents : Entraineur responsable, M. Tchoumakov.

Déroulement des IC : Chaque capitaine est compétent pour organiser les IC de son équipe.

Contact:

Toute demande doit être adressée à l'adresse du club : <u>club@badmintonlausanne.ch</u>. Le secrétariat y donnera suite ou la transférera au Comité si celle-ci relève de sa compétence.

Direction du club:

Le Comité est compétent pour toute demande particulière et prend toutes les décisions jugées nécessaire à la bonne marche du club. Chaque été, il apporte à ce règlement les éventuelles modifications utiles à la saison suivante.

Prilly, le 1^{er} juillet 2019

Luc Behar Président Christian Heiniger Vice-Président